



INVITATION

EXPERTISE COLLECTIVE RELATIVE AUX LAINES MINÉRALES ET AUX FILAMENTS CONTINUS DE VERRE

Le 25 novembre 2008, à 16 h

Afsset-salle Rome
253 avenue du Général Leclerc
94701 MAISONS-ALFORT
M°Maisons-Alfort-les-Juillottes

PROGRAMME



16 h 00	Accueil	
16 h 30	Ouverture de la séance	Henri POINSIGNON Directeur général <i>p.i.</i> de l'Afsset
16 h 40	Présentation de l'expertise et de son contexte	Mounia EL YAMANI Afsset – Deset Chef de projet et coordinatrice du groupe de travail
16 h 50	Les deux types de fibres étudiées : Les laines minérales et les filaments continus de verre	Guillaume BOULANGER Afsset – Deset Chef de projet
17 h 05	Évaluation de l'exposition de la population générale et des travailleurs	Mounia EL YAMANI Afsset – Deset Chef de projet
17 h 15	L'avis et les recommandations de l'Afsset	David VERNEZ Afsset – Deset Adjoint au chef de département
17 h 30 18 h 00	Questions - Discussion	

*Département d'expertises en santé environnement travail

L'Afsset a pour principale mission d'évaluer les risques sanitaires liés à l'environnement en général et professionnel en particulier. Pour procéder aux travaux d'expertise, elle prend appui sur un réseau d'organismes compétents qu'elle organise à cet effet et sur des comités d'experts spécialisés. Elle assure le pilotage et le soutien à des programmes de recherche. Elle contribue à l'information, à la formation et au débat public.

En octobre 2008, l'Afsset, l'Ineris et l'IRSN ont signé une charte visant à renforcer le dialogue avec les citoyens. Cette charte engage les signataires à accroître la transparence sur leurs travaux et leurs méthodes, à améliorer le partage des connaissances scientifiques disponibles et des incertitudes qui les entourent, et à mieux prendre en compte la contribution des acteurs de la société dans le processus d'évaluation.